L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 6 JUIN 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 juin.—Température—baromètre stationnaire ou baissant, passant dans la portion nord des Etats à l'ouest du golfe à une température plus basse et à un temps partiellement couvert et à des pluies locales.

Température du 5 juin 1880.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
heures du matin	74	23
Midi	78	25
3 P. M.	80	27
6 P. M.	79	26

Bulletin météorologique.

Samedi, 5 juin, 3 h. 08 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	85	Louisville, Ky.	84
Atlanta	76	Memphis, Tenn.	90
Corsicana, Tex.	87	Mobile, Ala.	89
Cairo, Ill.	84	Montgomery, Ala.	86
Chattanooga, Tenn	90	Nashville, Tenn.	84
Cincinnati, O.	83	New Orleans, La.	83
Davenport, Iowa	77	Omaha, Neb.	81
Dubuque, Iowa	79	Pittsburgh, Pa.	79
Galveston, Texas	87	Savannah, Géo.	81
Indianola	89	Shreveport, La.	91
Keokuk, Iowa	81	St Louis, Mo.	82
Key West, Fla.	83	St Paul, Minn.	86
La Crosse, Wi.	77	Vicksburg, Miss.	91
Leavenworth, Kas.	80	Yankton, D. T.	61

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	——	Nashville, Tenn	5 00
Cairo, Ill.	24.00	New Orleans*	6.04
Cincinnati, O.	10.04	Omaha, Neb.	12.01
Davenport, I.	7.10	Pittsburgh, Pa.	3.04
Keokuk, Iowa	8.09	Shreveport, La.	2.02
La Crosse, Wis.	5.06	St Louis, Mo.	17.08
Leavenworth, K	9.06	St Paul, Minn.	7.05
Louisville, Ky.	8.04	Vicksburg, Miss	32.09
Memphis, Tenn	17.05	Yankton	2.08

* Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

JAMES A. BARRY,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures:

MARIAGES—Joseph Pascal à Mlle Maggie E. Sandier.
John G. Shaw à Mlle Mary Follose.
Hermann Dalmann à Mlle Louise Gartner.
Frédérick Mehle à Mlle Ann Bessel.
William Moore à Mlle Rosannah Black.
Joseph Laine à Mlle Eliza André.
Paul Lange à Mlle Mary Splitafaden.

NAISSANCES. — Mme Medard H. Nelson, une fille, 7 février.
Mme Jules Herberlin, un garçon, 30 mai.
.. G. S. De Blanc, une fille, 31 mai.
.. Sébastien Fournerie, un garçon, 21 mai.
.. Michael Rowan, une fille, 26 avril.
.. Jas. J. Schmidt, un garçon, 25 mai.
.. Jacob Ular, un garçon, 11 mai.
.. Guedon, un garçon, 23 mai.
.. Jno. P. J. Pfeifer, un garçon, 6 mai.

DÉCÈS.—Robert Peterson, c., 45 ans, No 291 rue Dryades, natif du Mississippi.
Martha Ruffin, c., 33 ans, rue Howard près de la rue Lafayette, native de la Nouvelle-Orléans.
James Henefy, 73 ans, No 89 de la rue Cypress, natif de la Nouvelle-Orléans.
Rosalie A. C. Brown, 2 ans, No 249 rue Lafayette.
Bertha A. Anderson, 11 mois, au coin des rues Port et Urquhart.
Joseph Pepet, 8 mois, coin des rues St. Denis et Hullième.
Mme veuve Anna M. Hanches, 28 ans, No 203 rue Française, native d'Allemagne.
Adolphe Fleget, 53 ans, No 789 rue Amour, natif d'Allemagne.
Henry Lee Hoey, 7 mois, No 196 rue Laurel.
Gabriel F. Morais, 5 mois, No 352½ rue Félicité.
Edward Mathias, 63 ans, No 987 rue Tchoupitoulas, natif d'Allemagne.
Charles Chaery, 20 ans, No 396 rue Bourgogne, natif de la Nouvelle-Orléans.

Décisions de la cour suprême de la Louisiane.—Lorsqu'une cause aura été soumise à la cour suprême sans que le défendeur ait demandé que l'appel fût écarté, la cour ne verra pas un motif de l'écarter dans le fait que la signature du greffier du tribunal inférieur sur le certificat habituel ne figure pas dans la transcription.

—Quand il n'y a pas, au dossier, d'autres preuves de l'intérêt en jeu, dans un procès, qu'un mémoire par lequel le demandeur déclare que l'intérêt excède de beaucoup cinq cents piastres, la cour suprême ne prendra pas connaissance de la cause; elle en ordonnera le transfert à la cour d'appel.

—Sous l'empire de la charte de 1870, la construction de trottoirs à la Nlle-Orléans est aux frais des propriétaires des immeubles qui font face aux trottoirs, et l'on ne peut réclamer à la ville une partie quelconque des dépenses.

—La loi de 1870 prescrivant certaines formalités comme conditions de validité d'un marché conclu par la ville, étant prohibitoire et non simplement directe, la non observation d'une des conditions, quelle qu'elle soit, frappe le contrat de nullité.

—Celui qui conclut un marché avec la ville le fait à ses risques et périls, et ne peut réclamer à la municipalité le prix de travaux exécutés sur des parties quelconques d'un trottoir—lorsque les propriétaires ont résisté avec succès au paiement en se basant sur ce que le contrat n'a pas été légalement adjugé.

—Celui qui fait et vend de la crème à la glace ou exploite une confiserie, n'est pas fabricant ainsi que l'entendent les articles 2447 et 3344 des "Revised Statutes", qui défendent à une corporation municipale quelconque de taxer les articles fabriqués dans l'Etat et vendus par les fabricants eux-mêmes.

—Les preuves orales sont inadmissibles quand il s'agit d'établir la mise en gage d'effets mobiliers. La loi exige un contrat par écrit.

—Une constatation abrégée du poids et de la grosseur de certains bijoux au bas d'un billet à ordre, ne saurait être considérée comme un contrat par écrit; elle ne saurait être expliquée ou amplifiée par des paroles dont le but serait de prouver que les parties avaient l'intention de donner les bijoux en garantie.

—La responsabilité qui découle de la permission de retirer des marchandises d'un entrepôt sans le consentement du porteur du reçu n'est pas affectée par le fait que la personne par qui les marchandises ont été illégalement retirées, en a subséquemment offert la valeur au propriétaire.

—Celui qui a signé un cautionnement donné pour la levée d'un séquestre, n'étant point partie au procès, peut, s'il est solvable, signer le cautionnement d'appel.

—Celui qui demande la rescision d'un contrat, est tenu de mettre son adversaire dans la position où ce dernier était avant le marché, et, en cas de vente, doit lui rendre ce qu'il a touché.

—Un acquéreur qui obtient de son vendeur une rescision volontaire de la vente, ne saurait abandonner le droit de restitution du produit de la vente, ou en faire l'objet d'un compromis, au préjudice d'un créancier qui, par saisie ou autrement, a un privilège sur la propriété.

—Dans un procès intenté à une maison de commerce, l'un ou l'autre des associés a le droit, avant la dissolution de la société, d'accepter un arrêt au nom de la maison, et ce droit subsiste malgré l'absence d'une raison sociale.

—L'article 81 de la constitution défend à la cour suprême d'exercer une juridiction dans les cas où il n'est point clairement démontré que la somme en litige excède mille piastres, non compris l'intérêt, mais quand il sera prouvé que le montant excède deux cents piastres, le procès sera transféré à la cour d'appel.

Cour Criminelle Supérieure.—Robert Sullivan ou Nash, est accusé d'avoir déchargé une arme sur John Reynolds, qu'il a blessé, le 6 avril, près le coin des rues Canal et Wells. Cautionnement de $1500.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Philip H. Smith, c, accusé d'avoir poignardé Charles Hautro, c, le 4 mai, à l'encoignure des rues Dumaine et Robertson. L'accusateur ne s'est point présenté en cour, et il était le seul témoin de la poursuite.

Se sont déclarés innocents: Margaret Bush, détournement—cautionnement de $1000; Theresa Martina, Lovinski Avril, c., et Julien Victor, c., accusés de vol—cautionnement de $1000; Joseph Tobin et Thomas Dowd, accusés d'avoir battu les officiers de police S. Haven et L. Devany—cautionnement de $500; James McGarrigan et John Doyle, accusés d'avoir assailli l'officier de police Cheevers, au marché Poydras—cautionnement de $500; Tony Lippiat, accusé de port d'armes cachées; Fred G. Chamberlain, accusé d'avoir poussé au parjure—cautionnement de $3000; Henriette M. Von Ulrich, accusée de parjure—cautionnement de $1000.

Le Rév. Jas Brown, c, déclaré coupable d'avoir détourné $70 au préjudice de Marie Bell, c, en juillet 1871, a été condamné à un an de travaux forcés; George Lewis et Louis Washington, jeunes garçons de couleur, déclarés coupables d'avoir volé à Mme J. J. Barr, le 9 avril, un porte-monnaie renfermant quatre piastres, ont été condamnés à un an de travaux forcés, le juri les ayant recommandés à la clémence du juge; George Webster, qui s'était reconnu coupable de port d'armes cachées, a été condamné à deux piastres et demie d'amende; Wm Sinclair, déclaré coupable d'être entré, le 10 mai, avec effraction, dans le magasin de M. Benjamin Convertié, au coin des rues Ursulines et Royale, le 23 janvier 1880, a été condamné à sept ans de travaux forcés. Le juri l'avait recommandé à la clémence du tribunal.

Daniel White, membre du juri, arrêté, vendredi, pour avoir essayé d'établir des communications à l'aide de signaux, avec un juré dans la poursuite des individus accusés d'avoir mis le feu au chargement du navire "Iron Cross", a été condamné à cinq jours de prison de paroisse, et son nom a été rayé de la liste.

Le cautionnement de Victor Gibson, accusé de port d'armes cachées a été déclaré forfait.

—

A midi dix minutes, le juri a déclaré Charles Johnson coupable de complicité dans l'incendie du chargement de coton du navire anglais "Iron Cross," à bord duquel le feu a éclaté dans la soirée du 22 avril dernier. Johnson a été renvoyé en prison en attendant la sentence.

Cour du juge Miltenberger.—Albert Sutton, accusé d'avoir des objets volés, a dû fournir un cautionnement de $500 en attendant l'instruction.

Thos. H. Galway, accusé de voies de fait, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

Thomas Nolan, pour s'être enivré, avoir troublé la paix et s'être servi d'un langage obscène, a été condamné à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

Maria Smith, accusée de s'être battue et d'avoir troublé la paix, a été requise de fournir un cautionnement de $150 pour répondre de sa comparution.

Robert Williams, qu'un affidavit accuse de complicité dans l'attaque à main armée faite sur Willis Pugh, a dû donner un cautionnement de $1000.

Le juge a refusé d'accepter un cautionnement d'Anatole Panegay. Il est accusé d'être entré nuitamment chez Mme Marie Robert, avec effraction, d'y avoir commis un vol et d'avoir assailli Mme Robert.

Maggie Hall a été condamnée à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse, pour s'être enivrée.

Cour du juge Sheehan.—Wm. Davis, qu'un affidavit accusait d'avoir insulté des dames, dans les rues, a été condamné à une amende de $25 ou à trente jours de prison; il a en outre été requis de fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement, il passera trente jours en prison..

Le juge a acquitté Nicholas Théodore, accusé d'avoir menacé de tuer Nicholas Nicholadis; Thomas Dolan, accusé de voies de fait.

Geo. Samuels, accusé de vol, a été requis de donner un cautionnement de $500, en attendant l'interrogatoire.

Bridget Canaugh a été condamnée à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse, pour ivrognerie.

Cours de district.—A la deuxième cour, la succession d'Ellen L. Crawford est ouverte.

John S. Tully, remplissant les fonctions de juge, a rendu un décret relatif à l'opposition au compte présenté par les exécuteurs testamentaires de Daniel Edwards.

—

A la troisième cour de district, MM. John Phelps & Cie réclament au Farmers' and Merchant's Bank et au State National Bank, $750 et intérêt à dater du 24 avril 1880. Ce montant est celui d'une traite datée de Paris, Texas, le 21 avril 1880, et tirée par M. H. McCuistion jr, sur les demandeurs, à l'ordre du Farmers' and Merchants' Bank. La traite était accompagnée d'un connaissement daté du 20 avril 1880 et, en apparence, délivré par la compagnie du chemin de fer du Texas et du Pacifique, pour dix-neuf balles de coton consignées à l'ordre du Farmers and Merchants' Bank. Les demandeurs ont découvert depuis que le connaissement, d'après lequel ils ont payé la somme, est un faux. La compagnie du chemin de fer ne le reconnaît pas.

—

A la quatrième cour, dans le procès en dommages que Mme Elizabeth Pringle intentait au New Orleans Carrollton Railroad Company, le juri a rendu un verdict de $500 en faveur de la demanderesse.

—

A la cinquième cour la validité des titres de MM. Shaw, De Castro et Judson aux fonctions d'inspecteurs de farine était contestée par les inspecteurs désignés par le gouverneur Wiltz. M. Shaw et ses collègues ont été nommés par le gouverneur Nicholls, le sénat a ratifié leur nomination et ils remplissent aujourd'hui les devoirs de la place. Les demandeurs ont reçu leurs commissions et ont rempli les formalités voulues, mais le sénat n'a point ratifié leurs nominations.

"La question, a dit le juge, n'est plus de savoir si les fonctions des défendeurs étaient expirées lorsque la Constitution de 1879 a été adoptée. Les défendeurs ne nient pas le pouvoir du gouverneur de désigner leurs successeurs tant que la Constitution est observée, mais ils affirment qu'il ne les a pas désignés légalement. Je suis d'opinion que l'approbation du Sénat est nécessaire." Le tribunal a donné gain de cause aux défendeurs.

—

A la sixième cour, le juge Rightor a fait péremptoire le mandamus contre le bureau créé par la loi 93 de 1880. Il ordonne au bureau de se prononcer sur la réclamation de Jos. D. Taylor. La somme est de $29,686.

Paragraphes.—Du 1er au 31 mai, il est entré, dans notre port, 71 navires venus de ports étrangers et il en a été expédié 77 pour des ports étrangers; il en est entré 33 de ports américains et il en a été expédié 25 pour des ports américains. Il y a eu 174 inscriptions de marchandises qui paient des droits, et 60 de marchandises qui n'en paient pas; 46 pour les entrepôts, 29 pour les entrepôts et le transport, 1 pour l'exportation.

—Le gouverneur intérimaire a nommé M. Geo. J. McLean notaire pour la paroisse d'Orléans.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $35,973 49, dont $1,448 29 provenant du département du revenu intérieur, $18,520, en or, et $4020 en billets, provenant de la douane, $7,500, du bureau de poste, $4,485 20 de différentes sources.

—M. Arthur Crai, dont il a été question dans la chronique de vendredi dernier pour voies de fait et bris de paix, n'est pas un homme de couleur. L'erreur est de l'officier de police.

—A dater du 15 de ce mois, les portes de la douane se fermeront à trois heures, tous les jours.

—Des accusations ont été formulées, devant les commissaires des Etats-Unis, contre plusieurs centaines de marchands de liqueurs et de tabac, pour non paiement de l'impôt de patente "license."

—A. Tamboury, habitant la Louisiane depuis 1839, ancien capitaine de steamboat sur le Mississippi, planteur médaillé pour le tabac Périque à l'exposition de Paris de 1855, ancien négociant à la Nouvelle-Orléans et allié à une des plus vieilles familles de la Louisiane, est parti hier soir pour France, accompagné jusqu'au chemin de fer par un grand nombre d'amis.

—A la cour de circuit des Etats-Unis, M. Henry Walsh, avocat, demande, au nom de MM. Frank C. Remick et George P. Fernald, anciens greffiers de cour de notre ville, et résidents de Chicago, que l'auditeur, le trésorier, les percepteurs du district supérieur, et du district inférieur de la Nouvelle-Orléans, le shérif des cours civiles soient empêchés de recevoir des certificats émis en faveur de certaines personnes, en vertu de la loi 93 de 1880.

—Hier après-midi, dans la salle des dames de l'hôtel St-Charles, à cinq heures, le St-John Rowing Club, par l'intermédiaire du colonel Ogden, orateur de la Chambre des Représentants, a distribué les médailles destinées aux rameurs sortis victorieux de ses dernières regates. Les "Hillsdales" ont reçu, non seulement la médaille, mais encore un magnifique pot en argent massif. Ils sont partis, hier soir, pour le Nord.

—La dix-huitième répétition publique de la société philharmonique de la Nouvelle-Orléans a lieu, mardi prochain, 8 du courant, au Grunewald Hall.

—Deux messieurs ont été arrêtés, hier, pour vente de billet de loteries non autorisées.

—Hier, le gouverneur intérimaire a transmis une commission à M. Aristide Barbin, juge du douzième district judiciaire en vertu de la décision de la Cour suprême.

—Faute d'un *quorum*, le bureau créé par la loi 93 de 1880, ne s'est pas réuni hier.

—Ed. Ryder, W. Hogan, John Barrett et E. A. Clarke ont été arrêtés hier soir, à onze heures, au salon de bière de Krost, rue St-Charles. Ils sont accusés d'ivrognerie et de bris de paix.

Ventes immeubles aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

New Orleans Credit Foncier Association à Fred Marigny, un terrain et bâtisses, compris entre l'Avenue Jourdan, Bourgogne, Dauphine et Desire, 60x125 sur l'Avenue Jourdan.....$400

Mlle M. A. et L. J. Green à George Dorsch, un terrain et bâtisses compris entre Franklin, Bassin, Perdido et Rampart, côté Sud, 16x125, rue Franklin.....$700

Même à Mlle Mary A. Green, un terrain et bâtisses, compris entre Franklin, Bassin, Perdido et Rampart, côté Nord, 16x127, rue Franklin.....$550

John R. Oliver à C. R. Girardey, un terrain et bâtisses, compris entre Constance, Josephine, Magazine et St-Andrew, 31x108, rue Constance.....$1,925

Andrew C. Lewis à John W. Thomas, deux terrains et bâtisses, compris entre Calliope, Poydras, Plaquemines et Hercules, 30x120, rue Calliope.....$4,440

Succession de Louis Gautreau à Lorenzo Moser, un terrain et bâtisses, compris entre Conception, Bayonne, Thérèse et Quartier, 30x125, rue Conception.....$350

Gustave Jeanneville à Mlle E. V. Amedée: 1. Un terrain et bâtisses, compris entre les rues Esplanade et Quartier et les Chemins du Bayou et de Metine, 24x199, sur la rue Esplanade; 2. Un autre morceau de terre dans le même îlot, 30x50; 3. Un autre morceau de terre dans le même îlot, 50x69, sur la rue Quartier.....$3,500

Banque du Canal à J. B. Lalande, un terrain, au Lac Pontchartrain.....$100

Victor Chevalie (vente du shérif) à Jean Cheverie: 1. Un terrain et bâtisses, compris entre les rues Chartres, Conti et Bienville et le Passage de la Bourse St-Louis, 20x29, sur le Passage de la Bourse St-Louis; 2. Un terrain et bâtisses, compris entre les rues Orléans, Bourbon, Dauphine et St-Pierre, 30x71, sur la rue Orléans; 3. Un terrain et bâtisses, compris entre les rues Orléans, Bourbon, Dauphine et St-Pierre, 30x71, sur la rue Orléans.....$3,700

F. C. Antoine et als. (vente du shérif) à John L. Sherry, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Poydras, Perdido, Johnson et Galvez, 30x132, sur la rue Johnson.....$600

Condamnés graciés.—Voici les noms de condamnés qui ont été graciés depuis le 15 janvier 1880:

William R. Barrow, bigamie, un an, paroisse Ouachita.
Silas Mosby, vol avec effraction, cinq ans, paroisse d'Orléans.
Daniel Sullivan, port d'armes cachées, six mois, Orléans, gracié par le gouverneur Nicholls.
Jacob Gerkins, homicide, quatre ans de travaux forcés, paroisse Iberville.
J. J. Woods, homicide, deux ans de travaux forcés, Natchitoches, gracié par le gouverneur Nicholls.
Mike M. Dermity, blessures, dix-huit mois de prison, Orléans.
John J. Daly, blessures dans une intention de meurtre, dix-huit mois de travaux forcés, paroisse d'Orléans.
Freeman Thomas, blessures, dix-huit mois, Tangipahoa.
Harriet Jackson, vol, deux ans de travaux forcés, Orléans, graciée par le gouverneur Nicholls.
Louis Lincoln, vol de cheval, quatre ans de travaux forcés, Bienville, gracié par le gouverneur Nicholls.
Albert Nescit et Alexis Nescit, vol, huit mois de travaux forcés, St. Landry, graciés par le gouverneur Nicholls.
Wm. Green, vol avec effraction, quatorze ans de travaux forcés, Orléans.
P. L. Ladisla, vol, 90 jours, Claiborne.
Alfred Dennis, vol, deux ans, St. Landry.
J. Wesley Sanders, décharge de pistolet dans une intention de meurtre, un an, Ouachita.
Adolphe Monroe, vol, un an de travaux forcés, Natchitoches.
T. Benson, assaut avec une arme dangereuse, un an de travaux forcés, Lafourche.
Michael King, vol, un an, Orléans.
Joseph M. Johnson, vol, deux ans, Ouachita.
Margaret Loughlin, vol, huit mois, Orléans, graciée par le gouverneur Nicholls.
A. C. Christopher, vol, trois mois, Orléans.
Wm A. Evans, meurtre, travaux forcés à perpétuité, Terrebonne.
Wm H. Dixon, vol, trois ans de travaux forcés, Tensas.
M. Joséphine, vol, trois ans de travaux forcés, Orléans.
James A. Finn, décharge de pistolet dans l'intention de tuer, dix ans de travaux forcés, commutation de peine à l'emprisonnement, Orléans.
H. Dole, alias Ed. Talls, parjure, cinq ans de travaux forcés, commutation de peine; deux ans de prison.
Abe Poissett, parjure, 4 ans de travaux forcés, Rivière-Rouge.
J. J. Daniel, meurtre, travaux forcés à perpétuité, Jefferson.
Henry Jenks, vol avec effraction, cinq ans de travaux forcés, Orléans.
G. Blessy, meurtre, travaux forcés à perpétuité, Orléans.
Willie Wigfall, homicide, cinq ans de travaux forcés, Natchitoches.
Jno. B. Wiehendorff, détournement, un an de travaux forcés, Orléans.
Charles Bisson, attaque, etc., un an, Lafourche.
Jack Thomas, vol, dix ans de travaux forcés, Lafourche.
John Reitz, vol, un an de travaux forcés, Orléans.
Charles Ellis, homicide, dix ans de travaux forcés, Iberville.
Martin Thompson, voies de fait, 90 jours, Orléans.
Sam Morris, entré dans une maison avec effraction, travaux forcés à perpétuité, Ouest Baton Rouge.
Kitty McCoy, décharge de pistolet dans une intention de tuer, cinq ans de travaux forcés, Orléans.
Antonio Alberti, détournement, deux ans et six mois de travaux forcés, St. Landry.
Joseph Coats, vol, dix ans de travaux forcés, Orléans.
Robert Harris, Henry Harris et Joseph Harris, homicide, un an de travaux forcés, Iberville.
Moses Harris, homicide, dix ans de travaux forcés, Iberville.
H. Dole, parjure, cinq ans de travaux forcés, Orléans.
John Davis, attaque, six mois de travaux forcés, Ouachita.
Fred Gels, détournement, un an de travaux forcés, Orléans.
John Foster, faux, dix ans de travaux forcés, Orléans.
Thomas Arata, homicide, cinq ans de travaux forcés, Orléans.
Sam Adler, faux, deux ans de travaux forcés, Orléans.
Geo. Caslin, meurtre, quatre-vingt-dix-neuf ans de travaux forcés, Claiborne.
Amanda Pierce, attaque, neuf mois, Orléans.
Henry Clark, meurtre, peine de mort, travaux forcés à perpétuité, Est Baton-Rouge.
R. Dominico, homicide, dix ans de travaux forcés, Orléans.
Peter Racivitch, vol, un an de travaux forcés, Orléans.
Ophelia D. Alexandra, homicide, un an de travaux forcés, Orléans.
Wm Harris, viol, travaux forcés à perpétuité, St. Charles.
Teéo. Schefferstein, viol, travaux forcés à perpétuité, Orléans.
Ben. Berkery, faux, dix ans de travaux forcés, Orléans.
J. K. Murphy, incendie, travaux forcés à perpétuité, Union.
Mike McGuire, attaque, trois mois, Orléans.

ASSOCIATION SANITAIRE.

Le comité de finance de l'Association sanitaire auxiliaire de la Nlle-Orléans accuse réception des souscriptions suivantes au fonds jusqu'à date.

M W Smith	$100 00
do pour taxes sur la levée	100 00
N. O. & Spanish Fort R. R.	100 00
Bradish Johnson	100 00
H J Mallon	100 00
T S Dugan	100 00
George Martin	75 00
J J Weickerling	75 00
Wm Henderson	50 00
Robert Mott	50 00
Kirkpatrick & Co	50 00
W G Wilmot & Co	50 00
McClosky & Henderson	50 00
Polhans & Doll	50 00
D A Given & Son	50 00
J Gottschalk	25 00
F Meunier	25 00
Geo Hartley	25 00
C Cavaroc & Son	25 00
Conrad Kressner	25 00
T Lanaux Sons	25 00
James West	20 00
Keegs	10 00
Alex Benjamin	10 00
H & H Samory	10 00
Wm Palfrey	10 00
Geo Sewing	10 00
H D Forsyth	10 00
L Gérée	10 00
E P Delavallade	10 00
H Bonnabel	10 00
Louis A Williams	10 00
Bell Wisdom & Co	10 00
Francis Randon	5 00
H Bensano	5 00
L H Christensen	5 00
Cash	5 00
Neyrey & Soulé	5 00
Victor Baro	5 00
L J Rocqueforte	5 00
Cash	5 00
O H Shute	5
L Bebeur	00
T W Kidder	00
M Hackel	00
Jos Gernsbacher	5 00
F A Beck	5 00
Charles Gerber	5 00
Fred Haeller	5 00
Cash	3 00
John's Restaurant	2 50
A Giraud	2 50
N Bouvier	2 50
M Haidenhain	2 50
C L Chapotel	2 50
Eug Jacob	2 00
A Dagoret	2 00
J Jane	2 00
Mme L Rogers	2 00
J Koch	2 00
H H Wheelage	2 00
L F Berje	25 00
Employés de Yale & Bowling	72 00
Stauffer McCready & Co	40 00
Katz & Barnett	31 00
John Phelps & Co	15 00
J L Harris & Co	11 80
John Frank & Co	10 00
Bickham & Moore	5 50
Jurey & Gillis	5 00
Berkson Bros	3 50
A A Guiranovich	2 45
J Bibolet	2 50
A K Miller & Co	1 50
F Randon	1 50
Pésin & Co	1 15
2 souscripteurs de $1 50 chacun	3 00
21 de $1 chacun	21 00
20 de 50 cts chacun	10 00
29 de 25 cts chacun	7 25
1	30
2 de 10 cts chacun	20
1	5
Geo Ellis	10 00
Formant un total de	$1,766 70
Un baril d'huile de graisse de M. Frédérick Good, évalué à	30 00
Don de papeterie de Willie Smith	10 00

Nlle-Orléans, 5 juin 1880.
JOHN C. HENDERSON, Secrétaire.

Note.—Les employés de Yale & Bowling désirent que leur souscription soit appliquée pour l'achat de deux tonnes de tuyaux pour continuer la ligne par en-bas vers les Casernes.

Nansi indaba! Indaba Nemkonte!—*Précis historiques* ont reçu de nos compatriotes de la mission du Zambèse des lettres datées des 31 décembre 1879, 11 et 12 janvier, 11 février 1880; elles démentent tous les bruits de captivité qu'on a répandus à leur sujet.

On lit dans une des lettres datées de Gabulawayo:

Il y a quelques semaines, nous avons été témoins d'une retraite militaire des guerriers zoulous qui vaut certes tout ce que nous avons jamais vu de semblable en Europe ou dans l'Inde anglaise. Vers le soir les régiments des Majokas, ou des jeunes soldats non mariés, défilèrent devant le roi en brandissant leurs terribles javelots et en chantant tous ensemble le grand hymne national: *Nansi Indaba! Indaba Nemkonte!* (*Entendez la Nouvelle! La Nouvelle de la Sagaie!*) Ce refrain guerrier, répété à l'unisson par des milliers d'hommes avec un accent sauvage et un parfait ensemble, avait, je vous l'assure, quelque chose de saisissant et de terrible! Nous ne pouvions l'écouter sans éprouver comme un frisson involontaire qui parcourait tous nos membres.

—On télégraphie de Tiflis, le 12 mai, au *Golos*:

"Notre Cour criminelle a examiné aujourd'hui la célèbre affaire des juifs Koutaïs, accusés d'employer le sang chrétien dans leurs cérémonies religieuses, et d'avoir tué à cet effet la petite Sara Modebadze.

"Le tribunal s'est réuni à onze heures du matin, et à cinq heures l'audience était terminée par l'acquittement des accusés. La délibération n'a pas duré plus d'un quart d'heure. Cette affaire s'est également terminée en première instance par un acquittement.

"A la haute Cour criminelle, le procureur impérial s'est refusé à prononcer un réquisitoire."

Louisiane.

Nous lisons dans la *Sentinelle* de Thibodaux.

RÉCOLTE.—La récolte de cannes et celles de maïs, sont dans un état des plus florissants. La récolte de riz, qui promettait également une abondante moisson, va souffrir du manque d'eau. Le bayou a tellement baissé que les dalles qui fournissent l'eau nécessaire à la réussite de cette récolte, ne coulent plus ou presque plus, et les cultivateurs, les plus prévoyants sont en train d'établir des dévidoirs.

Le Lafayette *Advertiser* peint ainsi un triste accident qui a jeté le deuil dans deux familles honorables:

Un affreux malheur est venu jeter le deuil dans deux familles de notre ville lundi dernier, dans l'après-midi, deux enfants, deux cousins, un fils de M. J. N. Judice, et l'autre fils de M. Albert Judice, eurent la fatale idée de se baigner dans un des grands trous creusés pour en retirer la terre à la briqueterie de MM. Olivier frères, lorsque s'étant jetés à l'eau, soit qu'ils ne savaient pas nager, ou soit qu'ils venaient de manger, ne sont plus revenus à la surface. Malheureusement il n'y avait là, personne qui eût pû leur porter secours, qu'un tout petit garçon qui les accompagnait et qui était aussi sur le point de suivre les autres, mais quand il vit que son frère et son cousin ne reparaissaient plus il eut peur et courut à sa mère donner l'alarme.

Aussitôt, toute la population accourut sur le lieu du sinistre, après des recherches faites par les premiers arrivés, les cadavres des pauvres victimes furent ramenés et déposés sur le bord du trou, mais il était passé trop de temps et tous les soins les plus intelligents pour les ramener à la vie ont été infructueux, les pauvres petits avaient cessé de vivre. C'était un spectacle déchirant de voir les deux pauvres mères et aucun des assistants ne pouvait retenir ses larmes.

Mardi dernier, les deux petits cercueils furent portés en terre suivis d'une foule nombreuse et attristée, s'associant à la douleur des deux malheureuses familles.

En raison de cette catastrophe, notre Cour de District qui était en session, s'est ajournée afin que le juge et les membres du barreau assistent en corps aux funérailles, et aussi comme tribut de respect envers les deux frères, dont l'un est député Greffier et l'autre fait partie de la Commission du Juri.

Si vous voulez que vos lèvres soient toujours roses et ne se gercent jamais, il suffira de les humecter légèrement avec de l'EAU DE SUEZ (fil vert, pur).

—On a repêché, à la passerelle de Grenelle, un nègre, qui avait séjourné plusieurs jours sous l'eau. Dans une de ses poches, on a trouvé une boîte en fer blanc, dont la fermeture avait été enduite de mastic pour empêcher l'eau d'y pénétrer. Elle renfermait des papiers extrêmement curieux.

Ce nègre était fils d'un chef révolté contre le négus d'Abyssinie. Son père avait été tué et son frère et lui avaient été faits prisonniers.

Une femme avait favorisé l'évasion des deux frères. Le jour, ils se cachaient dans les bois ou dans des cavernes; la nuit, ils marchaient, vivant de fruits sauvages et incessamment exposés à devenir la proie des bêtes féroces.

Le frère cadet périt tragiquement.

Ils s'étaient égarés; l'aîné monta sur un arbre pour s'orienter. Tout à coup, il entendit des cris affreux. Il descendit et vit un énorme serpent qui s'enroulait autour du corps de son frère. Sans armes, navré, désespéré, il ne put le défendre... Ce ne fut qu'après sept semaines de marche à travers des contrées impraticables qu'il arriva, exténué et épuisé, aux avant-postes égyptiens.

Les soldats lui procurèrent des objets de première nécessité. Il prit quelques jours de repos et se rendit au Caire, où le khédive lui fit remettre un secours à l'aide duquel il vint à Paris.

Son mémoire se termine ainsi:

"Je croyais pouvoir vivre à Paris; mais là, comme partout ailleurs, il faut se rendre utile, et je savais rien faire. Aux tourments de la faim, j'ai préféré une mort violente."

—Une singulière découverte, dit le *Daily Chronicle*, vient d'être faite près de Londres. A la suite d'un vol, un homme âgé, nommé Gilbert, a été arrêté par la police d'Hammersmith. On a constaté qu'il avait son domicile au milieu des marais de Fulham, où il s'est construit une cabane sur pilotis. Ancien facteur, il vivait depuis des années dans cet endroit solitaire en véritable ermite, n'ayant d'autre ami que son chien.

En pénétrant dans sa cabane on a trouvé les objets les plus disparates: des théières en argent, des registres de la poste, des boîtes, des fourchettes, des cuillers, des montres, des livres, des pendules, quarante grands chapeaux de femme, des compas, des uniformes de facteur, de vieux fusils, des journaux et des revues, des machines à coudre des tapis et enfin deux mille lettres recueillies par lui lorsqu'il était facteur de la poste. Il paraît que c'est par manie de collectionneur qu'il s'était approprié pendant une longue suite d'années tous ces objets qu'il avait transportés dans son réduit, et au milieu desquels il passait sa vie, couchant sur des caisses, près d'un poêle.

—La coupable agression dont Mlle Zulma Bouffar a été victime ces jours derniers n'est pas, paraît-il, un fait isolé.

Depuis quelque temps, en effet, la préfecture de police et les commissaires ont reçu d'assez nombreuses déclarations de personnes blessées de la même façon que la sympathique artiste de la Renaissance.

Il y a quelques jours, notamment, un sieur R..., employé de commerce, passant rue Bonaparte, fut violemment heurté par un individu qui venait en sens inverse.

De semblables bousculades se produisent souvent dans les rues étroites et passagères, R... n'y fit point attention et continua sa route en se contentant de maugréer contre le maladroit.

Arrivé chez lui, R..., se sentant indisposé, se déshabilla et fut très-désagréablement surpris en s'apercevant qu'il portait au-dessous du sein gauche une piqûre d'où s'échappait un léger filet de sang, qui avait déjà taché toute sa chemise.

L'instrument qui avait produit cette blessure était tellement fin que le trou fait dans les vêtements du blessé étaient presque invisible, et ce ne fut qu'après un minutieux examen qu'on put en retrouver les traces.

Une enquête fut ouverte pour retrouver l'auteur de cette criminelle agression; mais jusqu'à présent elle est restée sans résultat.

—Un épouvantable accident vient de jeter la consternation dans la petite ville de Staines.

La femme Antoine Signolonge, âgée de vingt-neuf ans, gardienne de jour au passage à Niveau de Staines, était à son poste au moment où arrivait le train de Paris de quatre heures du soir.

Elle tenait à son cou un enfant de huit mois, qu'elle allaitait. La barrière était fermée, ainsi que le veut le règlement, et un commis de M. Cerf, fabricant de toile cirée, attendait que le passage fût libre; il tenait par la bride, son cheval, attelé à une voiture du genre omnibus. Tout à coup, la locomotive ayant poussé un sifflement strident, le cheval prit peur, et, se jetant en avant, avec une extrême violence, vint enfoncer la barrière.

La femme Signolonge voulut se jeter à la tête de l'animal; mais la barrière à pivot l'atteignit en pleine poitrine, et la jeta sur les rails à l'instant précis où passait le train. On juge de l'épouvante qui saisit les témoins de ce drame affreux; mais, hélas! il n'y avait aucun secours à porter aux infortunés, et le mécanicien ne pouvait arrêter sa machine.

Aussi quel spectacle épouvantable s'offrit aux yeux des assistants terrifiés! La gardienne, victime de son énergie, avait été littéralement décapitée et l'enfant avait été brisé, coupé, broyé! Détail horrible: de l'abdomen béant s'échappaient des entrailles palpitantes. Le pauvre petit être vivait, cependant, encore et ne succomba qu'au bout d'une heure à ses atroces souffrances.

M. Dubois, chef de gare; M. Galet, employé du télégraphe, et M. Leclerc, conducteur d'omnibus, s'étaient aussitôt portés sur la voie et relevaient les restes affreux et sanglants de la mère et de l'enfant.

Ce dernier a été transporté dans la gare par M. Leclerc, et un docteur appelé à la hâte lui prodigua tous les secours de l'art, mais en vain; la science était impuissante à le sauver.

Quant au mari, humble employé de la ligne, il est dans un état de douloureux hébétement qui fait craindre pour sa raison.

—A la suite d'une enquête faite par M. le commissaire de police du quartier Necker, on vient d'arrêter une bande de trente individus, connue sous le nom de "bande des Entoureurs," et dont le chef, Besson, dit Fauche-le-Vent, n'est âgé que de 20 ans. Fauche-le-Vent (ainsi nommé à cause de sa rapidité à la course), avoue à lui seul plus de 500 vols. C'est, dit-il, sa bande qui a commis la plupart des attaques nocturnes qui ont épouvanté Paris l'année dernière. La plupart de ces individus ont déjà été condamnés, sous d'autres noms que ceux qu'ils portent actuellement; aussi va-t-il falloir procéder à de nombreuses confrontations, et à des recherches de dossiers qui prolongeront l'instruction.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

CONVENTION DE CHICAGO.

(Dépêche de l'Union de l'Ouest.)

Chicago, 5—A une heure, le rapport de la minorité sur le 2e district de l'Illinois a été adopté à une majorité de 387 contre 353.

Chicago, 5—Il est probable que la convention ne pourra achever ses travaux ce soir, et que l'ajournement définitif n'aura pas lieu avant lundi.

La convention a été appelée à l'ordre à 11 h. 45. Les contestants de l'Illinois occupent leurs sièges.

On a accordé 40 minutes pour discuter les contestations du Kansas.

Bruit du retrait de la candidature de Grant.

Le bruit avait couru que Grant avait écrit à Conkling et à Logan pour savoir s'il n'était pas convenable de retirer sa candidature. M. Conkling a nié le fait.

Chicago, 12:30—La Convention vient d'adopter le rapport de la majorité sur le Kansas. Elle a admis les 10 délégués, mais elle n'a accordé à l'Etat que 6 votes.

Discussion sur les contestations de l'Illinois.

M. Conger ouvre le débat en soutenant le rapport de la majorité sur les contestations de l'Illinois. Ce rapport établit d'une façon incontestable dans la convention la règle qui a prévalu dans toutes les conventions depuis les origines du parti républicain: un pareil principe ne peut être violé, même pour plaire au plus grand homme des temps modernes. (Applaudissements).

M. Raum de l'Illinois, demande justice pour les délégués qui occupent déjà leurs sièges et qui doivent les conserver.

M. Elliott Anthony, un des contestants, dit que la Convention de l'Illinois n'a jamais choisi de délégués, qu'il ont été choisis par les conventions de district. C'est sur le fait que s'est basée la majorité du comité dans son rapport, et M. Raum travestit la vérité, en affirmant le contraire. (Applaudissements).

M. Murphy interrompt M. Anthony et lui demande s'il ne lui a pas dit à lui-même qu'il ne voterait jamais pour Grant.

M. Anthony répond qu'il n'a jamais dit cela. Si Grant est nommé, il votera pour lui.

M. Storis, de l'Illinois, ayant dit dans son discours: Nommez Blaine, si vous le voulez, a produit une grande excitation.

Au bout d'une demi-heure de tumulte, on voit M. Hale, du Maine, porté sur les épaules de quelques amis, et agitant la bannière du Maine, pendant qu'autour de lui on agite les bannières des Etats qui se sont déclarés pour Blaine.

L'ordre se rétablit enfin et M. Storis peut continuer son discours. Une allusion de lui à Sherman provoque en faveur de ce dernier trois nouveaux hourrahs.

Le temps accordé à la minorité est expiré. Il ne reste plus que 20 minutes pour les avocats de la majorité.

M. Pixley dit qu'il vient de faire 3000 milles pour venir à cette convention et ne croit pas que la scène qui vient de se passer soit digne d'une pareille assemblée.

M. Butterworth, de l'Ohio, demande l'ajournement à demain à 10 heures. La motion est rejetée.

Rapport du comité sur les certificats d'élection.

Chicago, 5 — Après une demi-heure d'attente, M. Conger s'excuse d'avoir fait attendre l'assemblée; mais le comité avait de nombreuses questions à régler. Pour la Louisiane, le rapport recommande l'admission de la délégation Warmoth et l'exclusion de celle de Beattie. La sécession de Beattie n'avait pas de raison d'être.

Pour l'Alabama, le rapport recommande l'admission de M. Rapier. La Convention d'Etat n'avait pas le droit d'exclure Rapier qui était dûment élu par son district, parce qu'il ne voulait pas se soumettre aux conditions qu'on a voulu lui imposer ensuite.

Il en est de même des affaires de MM. Smith et Warner; le comité recommande également leur admission.

Pour l'Illinois, il recommande l'admission des contestants des 1er, 7me, 4me, 5me, 6me, 9me, 10me, 13me, 17me, districts; il rejette les contestants du 2me district et ne veut pas s'occuper des délégués at large de l'Etat.

Pour la Virginie, il admet ceux qui sont déjà en possession des sièges des 8e et 19e districts, et pour la Virginie de l'Ouest, ceux du 3e district.

En conclusion, le rapport demande que la convention maintienne les choix des districts congressionnels et ne ratifie pas les usurpations de certaines conventions d'Etat.

Le rapport de la minorité présenté par M. Clayton dit que M. Rapier n'a réellement pas été choisi délégué par son district, mais seulement élu candidat; que c'est la convention d'Etat qui a réellement fait de lui un délégué. Par conséquent, n'ayant pas voulu accepter les conditions de la candidature, il a été exclu par cela même. Le principe invoqué par la majorité enlèverait leur droit de siège à plus de la moitié des membres de la convention.

Le vote sur l'affaire de l'Illinois s'est divisé ainsi:

3me district: Pour le rapport de la majorité, 780, contre 340.

4me district: Pour 388, contre 351.

Le reste du rapport a été adopté par oui et par non.

Une nouvelle manifestation a lieu en faveur du candidat du Maine. Les partisans de Grant y répondant par une manifestation contraire. Mais cette manifestation est loin d'être aussi bruyante, aussi enthousiaste que celle qu'a provoquée hier l'allusion faite à Blaine par M. Pixley.

On remarquait M. Conkling dirigeant la démonstration, agitant son mouchoir, et, monté sur une chaise, faisant voltiger une petite bannière qui indiquait la place de la délégation de New York. Le tout finit par un chant patriotique, "Ralliez-nous autour du drapeau et poussons le cri de liberté."

Des hourrahs sont poussés pour Grant. Des hourrahs sont alors poussés pour Blaine et plus nourris que les premiers. A ce moment tout le monde dans la salle était en mouvement, manifestant sa sympathie pour le candidat de son choix, drapeaux, mouchoirs, châles, ombrelles, chapeaux, tout ce qui peut s'agiter, voltige en l'air.

Séance du 5.

Chicago, 11 h. 15 du matin—Les délégués arrivent lentement; les galeries se remplissent rapidement. Il pleut; il fait chaud, et de temps en temps, on entend des coups de tonnerre. A mesure que les délégués de marque arrivent, ils sont applaudis, M. Garfield surtout, peut-être parce que le cas échéant, il peut devenir un candidat.

A 11 heures 45 l'assemblée est appelée à l'ordre.

Les contestants de l'Illinois occupent leurs sièges.

Les contestations du Kansas sont mises en discussion. Le débat est limité à 40 minutes de durée. M. Conger soutient le rapport de la majorité. M. Plumb soutient celui de la minorité.

M. Conkling nie avoir reçu de M. Grant une lettre dans laquelle celui-ci lui demandait de s'entendre avec M. Logan et de lui faire savoir s'il ne serait pas convenable qu'il retirât sa candidature.

—Au nom de quel parti parlez-vous, dit M. Houck. (Rires). Le président renouvelle la question, ce qui excite de nouveaux rires.

On fait l'appel des Etats et le rapport de la majorité sur la question du Kansas est adopté à la majorité de 476 contre 186. On remarque que dans cette question, le vote de New York pour l'affirmative n'est que de 20. Ce vote admet 4 délégués du Kansas: les partisans de Grant de l'Etat de New York n'ont pas voté, c'est qu'ils désiraient voir adopter ici le rapport de la minorité, et que leur vote en ce sens eût été en contradiction de celui qu'ils ont donné dans l'affaire de l'Illinois.

Vient ensuite l'affaire du 8e district de la Virginie de l'Ouest. Le comité demande que les partisans de Blaine admis conservent leurs sièges. M. Clayton, conformément au rapport de la minorité, demande l'admission des contestants.

M. Raum demande que les contestants soient admis par la même raison que ceux de l'Illinois.

M. Codman dit qu'il n'a pas été prouvé à la convention d'Etat qu'ils eussent eu la majorité de leur district.

M. Conger dit que le comité a été à peu près également divisé sur cette question. Ce sont des partisans de Sherman et les grantistes les favorisent.

On va au vote sur la question de savoir si l'on substituerait le rapport de la minorité à celui de la majorité. Voici le résultat: pour, 417; contre, 330.

Dans ce vote les partisans de Grant, de Sherman et d'Edmunds semblent s'être entendus. Ces 330 votes indiquent la force de Blaine.

On passe à l'Utah. On vote sur la substitution du rapport de la minorité à celui de la majorité: pour 496; contre 312. Ce vote n'indique pas la force respective des deux factions, attendu qu'il y a eu division entre les partisans du même candidat.

Dépêche Spéciale.

A 2 h. 50 le rapport du comité sur les règlements est lu. Il recommande les règlements de la Chambre des Représentants.

M. Garfield demande l'adoption du rapport de la majorité.

M. Sharpe qui a présenté le rapport de minorité présente alors la résolution suivante:

Résolu que la convention procédera immédiatement au scrutin pour le candidat à la Présidence, que 15 minutes soient accordées pour la présentation de chaque candidat, et que le vote ait lieu par l'appel du rôle des Etats.

M. Garfield dit que la motion n'est pas dans l'ordre, qu'il s'agit du rapport sur les règlements. La proposition de M. Sharpe est mise aux voix et rejetée à une majorité de 479 contre 276. (Applaudissements).

M. Boutwell, propose que le comité national établisse dans les douze mois, un règlement pour la nomination des délégués à la convention de 1884.

M. Butterworth ajoute pourvu qu'il ne soit pas interdit aux districts de faire librement le choix de leurs candidats. Adopté.

Les règlements sont alors adoptés. M. Pierrepont lit le rapport sur les résolutions. M. Barker présente l'amendement suivant: Le parti républicain adhérant aux principes établis par la dernière convention nationale, relativement au rapport pour les règlements qui doivent présider aux nominations aux emplois, adopte la déclaration du président Hayes; à savoir que la réforme du service civil sera radicale et complète. A cette fin, elle demande la coopération du pouvoir législatif afin d'obtenir que les emplois ne soient donnés qu'à la capacité, excepté pour les fonctions d'un caractère purement politique; que les emplois soient permanents; que le pouvoir soit responsable de la conduite de ses subordonnés.

L'amendement est adopté.

On vote la suspension de la séance jusqu'à 7 heures du soir.

Séance du soir.

Il est lu au commencement de la séance un historique du marteau dont se sert le président de la convention. La tête est faite d'un morceau de bois de la maison d'Abraham Lincoln et le manche, d'une canne tirée de la propriété de Washington, à Mount Vernon.

On procède par ordre d'Etat à la nomination du comité national.

Voici les noms:

Alabama	P. Strobach
Arkansas	J. W. Dorsey
California	H. Davis
Colorado	J. L. Routt
Connecticut	M. Jewell
Delaware	Ch. Febiger
Florida	Wm. Hicks
Georgie	J. Deverling
Illinois	J. Logan
Indiana	J. New
Iowa	J. Runnells
Kansas	J. A. Martin
Kentucky	W. O. Bradley
Louisiane	H. C. Warmoth
Maine	Wm. Frye
Maryland	J. A. Gary
Massachusetts	J. M. Forbes
Michigan	S. Stokes
Minnesota	D. M. Sabin
Mississippi	Geo. McKee
Missouri	— Filley
Nebraska	J. Dawes
Nevada	W. Mackey
New Hampshire	W. E. Chandler
New Jersey	Geo. Halsey
New York	Th. Platt
Car. du Nord	W. Canady
Ohio	W. Cooper
Oregon	D. C. Ireland
Pensylvanie	S. Cameron
Rhode Island	Wm Pierce
Car. du Sud	Sam Lee
Tennessee	W. Rule
Texas	
Vermont	Geo Hooker
Virginie	Saml Jones
Virginie de l'Ouest	J. Mason
Wisconsin	Elisha Enos
Arizona	R. C. McCormick
Dakota	
District de Colombie	
Idaho	Geo. Shoup
Montana	A. H. Beatty
Nouveau Mexique	Elkin
Utah	W. Bennett
Territoire de Washington	Minor
Territoire du Wyoming	J. Carey

S'il se présente des vacances, le comité les remplira.

Présentation des Candidats.

Sur motion de M. Logan, on passe à la présentation des candidats.

Dix minutes sont accordées à chaque présentation et cinq minutes pour seconder chacune d'elles.

M. J. Joy, Michigan, se lève et se rend à la plateforme. Il présente G. Blaine. (Applaudissements dans les galeries et dans la salle).

A la fin du discours de M. Joy, autre démonstration enthousiaste.

Toute l'audience, la moitié des délégués se lèvent. Des hourrahs se font entendre, chapeaux, éventails, drapeaux sont agités en l'air.

Le drapeau qui a été agité au milieu de la scène d'enthousiasme d'hier soir appartenait à une veuve d'un soldat de New York. Il appartenait à Lincoln.

La même dame était, ce soir, sur la plateforme se livrant à des démonstrations exagérées. Sa voisine la forcèrent à se rasseoir et déchirèrent son drapeau. Pendant 20 minutes, il y a eu une scène de confusion inexprimable. Une voix dominant le tumulte demande si la convention ne peut se protéger contre la foule qui y entretient le désordre.

M. Pixley, de Californie, seconde la nomination de Blaine.

M. Drake, de Minnesota, présente M. Windham dont le nom est accueilli par des bravos.

M. Conkling, N. Y., monte sur la plateforme des reporters, au milieu de bravos qui ne sont pas aussi nourris que ceux qui ont accueilli la présentation de Blaine. Le nom de Grant est reçu par des acclamations qui durent de 2 à 3 minutes.

M. Conkling fait un éloquent éloge de la vie et des services de Grant. Ce qu'il faut, ce n'est pas enlever les Etats qui sont déjà républicains mais les Etats douteux du Sud comme au Nord. Le succès de la démocratie est une menace pour l'ordre et le progrès. Grant seul peut reconduire l'armée républicaine à une victoire certaine.

Quand M. Conkling reprend sa place, la scène de désordre se renouvelle et dure une quinzaine de minutes. M. Bradly, Ky., seconde la nomination.

M. Garfield, de l'Ohio, se lève et fait l'éloge de Grant. Il a dompté la discorde, mais le calme est rétabli. Il faut donc envisager la situation telle qu'elle est. Il présente le nom de Sherman qui est accueilli avec la même bruit qu'auparavant.

Le président ne fait aucun effort pour rétablir l'ordre.

Après un certain temps M. Billings peut parler, et présente M. Edmunds.

M. Winkler, couleur, Wisconsin, seconde la nomination.

M. Canida, Wisc., présente M. Washburne. M. Brandagee seconde la nomination.

Au moment de procéder au scrutin la Convention s'ajourne à lundi, à 10 h.

Avant la présentation des candidats a eu lieu la lecture des résolutions dont nous avons donné hier l'analyse.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Chambre.

La Chambre adopte les amendements du Sénat aux bills suivants: Pour établir une cour de district et de circuit à Chattanooga; pour requérir le président d'ouvrir des négociations avec la France, l'Espagne et l'Italie pour y obtenir la libre entrée du tabac américain. Un certain nombre de bills déposés sont référés. Le bill sur les inspecteurs d'élection passe sans discussion et la Chambre s'ajourne.

Assassinat.

Newark, 4—Un jeune homme élève d'une école préparatoire, et candidat à l'académie militaire de West Point, John Thompson, fils du sergent d'armes de la chambre des représentants de Washington a été, d'un coup de feu, dangereusement blessé par un de ses camarades de la même école.

Une autre dépêche dit qu'il va mieux.

Convention démocratique d'Etat.

Denver, Colorado, 5—La convention démocratique d'Etat s'est assemblée et a nommé ses délégués à la convention de Cincinnati. La plateforme demande le libre frappage de l'argent et recommande que le vote de tout le parti soit accordé au candidat de la convention.

Epizootie.

Lavacca, 5—L'épizootie sur les bestiaux a reparu ici. Plus de 2,000 animaux sont morts sur 100,000 qui existent dans l'île.

Marché de la Havane.

Havane, 4—Or espagnol 227½; change calme; sur les Etats-Unis, 60 jours, or 3¾ à 4 pour cent de prime; de courte échéance 4¾ à 5¼ pour cent de prime; sur Londres 14 1/2 à 15¼ pour cent de prime; sur Paris 1¾ pour cent de prime.

Sucre calme. No 12 D. S. 8¾ à 9½ réaux par arrobe. Centrifugal polarisant 95 degrés 8½ à 8¾ réaux.

FRANCE.

Un nouveau duel.

Paris, 5—MM. Olivier Pain et L. G. Pelletier, écrivains du Mot d'Ordre, ont télégraphié de Lyon qu'ils sont obligés d'y rester parce qu'ils ont accepté une provocation en duel d'un des rédacteurs du Gaulois.

M. Gladstone importuné par le rappel de M. Bartle Frère.

Londres, 5—Le Daily News annonce qu'un mémoire du parti libéral, signé par 86 membres du parlement a été envoyé par M. Gladstone pour demander le rappel de M. Bartle Frère de la colonie du Cap.

Situation difficile de M. Gerchen à Constantinople.

Constantinople, 5—L'ambassadeur anglais a présenté ses lettres de créance au sultan, jeudi. On croit qu'il rencontrera beaucoup de difficultés à Constantinople, attendu que la Porte semble déterminée à résister à la mission. Le consul anglais à Scutari a proposé au Montenegro de conclure un armistice avec les Albanais.

Insuccès de l'emprunt russe.

St. Pétersbourg, 5—Des souscriptions s'élevant à 29 millions de roubles ont été reçues pour le nouvel emprunt. Ces souscriptions ne s'élèvent qu'à 66 pour cent du montant demandé.

Le marché des grains à Liverpool.

Liverpool, 5—Une circulaire sur le marché du grain dit: les prix du grain n'ont pas changé pendant toute la semaine dernière, et la demande sur les différents marchés a été inactive. Les anciens prix se sont pourtant maintenus pour les blés de choix; mais avec peine pour les qualités secondaires, il y a assez de demandes pour le cabotage; mais les prix sont trop élevés au gré des acheteurs. Il y a peu de disposition à faire des expéditions de blé, soit dans le royaume uni, soit sur le continent.

Sur place, les transactions ont été modérées. Le maïs est lourd et tend à la baisse.

Aujourd'hui il y avait peu de spéculateurs sur le marché.

Les demandes étaient lentes et limitées aux ventes de blé, à l'exception des qualités de 1er choix. Les meuniers gagnent un penny.

La farine est inactive et à des prix nominaux plus bas.

Le maïs a été en assez bonne demande.

Marchés étrangers.

Liverpool, 5, midi.—Coton ferme; Uplands 6 11/16d, Orléans 6 3/4d; ventes estimées à 8000 balles, dont 1,000 balles pour la spéculation et l'exportation. Recettes 13,200 balles, dont 7,850 balles de coton américain.

Futurs calmes mais fermes. Uplands sur la base du low middling, livraison en juin 6 5/8d, juin et juillet 6 19/32d, juillet et août 6 19/32d, août 6 5/8d, août et septembre 6 5/8d, septembre et octobre 6 1/2d, novembre et décembre 6 3/16d.

2 p m—Ventes de coton américain 6000 balles. Uplands Low Middling clause, livraison en juin 6 21/32d, août et septembre 6 21/32d, septembre et octobre 6 17/32d. Futurs fermes.

Paris, 4, 3 p m—Rentes 85fr et 75c.

ARGENT, STOCK, &c.

New York, 5 juin, soir. — Argent 3 à 4; change 4.86; gouvernements calmes et fermes; nouveaux 5's à 1.03 1/8, 4 1/2's à 1.09 5/8; 4's à 1.09 1/4, bons d'Etat nominaux.

New York, 4—Balance à la sous-trésorerie:

Espèces	$ 88,617,224
Papier-monnaie	5,867,540

Marchés américains.

New York, 5—Coton calme et ferme, ventes d'aujourd'hui 2541, d'hier soir 157 balles. Uplands 11 7/8, Orléans 12. Recettes nettes consolidées 2316. Exportations pour la Grande Bretagne 4060, pour le Continent 797.

PASSES.

Port Eads, 5, 6 p. m.—Vents sud-est.
Pas d'arrivages.
Parti: le steamship Rita pour Liverpool.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Vicksburg, 5—Temps couvert, thermomètre 90. Le fleuve a baissé de 1 pouce.

Memphis, 5—Le fleuve a haussé de 13 pouces. Temps chaud.
Parti: Jean A. Scudder, pour la Nlle-Orléans.

Cincinnati, 5—La rivière a 10 pieds 4 pouces et baisse. Temps couvert et chaud.
Parti: Mary Houston pour la Nlle-Orléans.

Louisville, 5—La rivière a 6 pieds 2 pouces et baisse. Temps chaud et couvert.

Caire, 5—Le fleuve a 24 pieds et monte. Temps couvert et chaud.
Arrivés: Hallie Spear et Robert Mitchell de la Nlle-Orléans.

Pittsburg, 5—La rivière a 3 pieds 2 pouces et baisse. Temps couvert.

Evansville, 5—La rivière a 9 pieds 6|10 pouces et baisse.

Shreveport, 5—Temps chaud et partiellement couvert. La rivière a 6 pieds 3 pouces au-dessous de la marque des basses eaux; elle a baissé de 3 pouces.
Parti: Silver City pour la Nlle-Orléans. Pas d'arrivages.

—La cour d'assises du Tarn a jugé samedi une horrible affaire qui a jeté l'effroi dans tout le pays.

L'accusé principal est un enfant âgé de quatorze ans, François Sidoine. Il a frappé son père, de complicité avec un de ses camarades, Pierre Chasotte, un peu plus âgé que lui.

Sidoine, père, roulier à Oulès, arrondissement de Castres, était un très honnête homme que la dépravation de ses trois fils affligeait profondément. Le plus jeune, François, était un petit vagabond et il fréquentait de mauvais sujets, notamment son conscrit d'aujourd'hui, Pierre Chasotte, auquel Sidoine père finit par interdire sa maison.

Chasotte et François Sidoine furent très irrités de cette mesure et ils résolurent de se venger.

Le 25 février 1880, vers neuf heures du soir, ces deux jeunes misérables allèrent se cacher derrière une haie sur la route d'Oulès à Brassac, par laquelle ils savaient que Sidoine père devait rentrer. Chasotte avait apporté un fusil, et, au moment où le malheureux roulier passa dans sa voiture, l'un des deux jeunes gens visa et le blessa très grièvement à l'épaule.

Les assassins prirent aussitôt la fuite. François Sidoine, de retour à la maison paternelle, fit à sa mère les aveux les plus complets; il dénonça Chasotte qui se tenait caché dans la maison d'un de ses parents et ne put être arrêté que huit jours plus tard.

Sidoine père a survécu à ses blessures. A l'audience, les deux accusés s'accusent mutuellement.

La cour a infligé dix ans de réclusion à Chasotte et sept ans de prison à François Sidoine.

—Une affaire, à la fois dramatique et touchante, est soumise à la justice. Il ne s'agit de rien moins que de l'enlèvement d'un petit enfant de deux ans.

Il y a six mois environ, Mme Servant, demeurant à Neuilly, s'était rendue, un matin au marché de Sablonville, avec son petit garçon, nommé Louis, et âgé de 2 ans à peine. Tout à coup, l'enfant disparut. Mme Servant l'appela en vain. Elle alla faire sa déclaration au commissaire de police; des recherches furent ordonnées, mais on ne retrouva pas le bébé.

Mercredi, en traversant le parc Monceau, Mme Servant reconnut son petit Louis, au milieu d'un groupe d'enfants. Elle courut à lui, le prit dans ses bras et le couvrit de baisers.

La bonne qui gardait ces enfants voulut arracher Louis des mains de sa mère; celle-ci protesta. Il fallut se rendre chez M. Bernard, commissaire de police du quartier de la plaine Monceau. Ce magistrat fit appeler à son bureau la maîtresse de la bonne, Mme X..., et la mit en présence de Mme Servant.

Mme X..., qui habite le boulevard Haussmann, exhiba l'acte de naissance de son fils légitime, Pierre-Philippe âgé de deux ans et demi. Elle ajouta qu'il était revenu de nourrice au mois de novembre dernier. Or, cette date coïncidait avec celle de la disparition du jeune Servant.

L'enfant a été confié à une nourrice d'Auteuil. Le commissaire de police de la localité où l'enfant de Mme X... a été élevé, a été chargé de faire une enquête minutieuse.

HOSTETTER'S
CELEBRATED

STOMACH
BITTERS

Fortifiez le Système

Et vous êtes armé contre la maladie.

Le meilleur tonique dans ce but est l'amer connu sous le nom de "Hostetter's Stomach Bitters" qui rend la digestion facile et complète, prévient la bile, tient l'intestin en état. Les effets en sont si bienfaisants que non seulement le corps en est fortifié et réglé, mais l'esprit affranchi de toute défaillance.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands.
15 mai D. Mar. J. v...

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 5 juin, 1880.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges	Balances
5 juin	1,205,872 77	146,587 31
Même temps la semaine dern.	777,127 29	117,984 21
Total la semaine dernière	6,839,631 43	940,430 33
Total la semaine précédente	6,287,299 42	786,166 56

LE MARCHÉ MONÉTAIRE est très serré. Les taux d'escompte par an sont comme suit:

Papier de commerce exceptionnel	8 pour cent
de A1	8 à —
de seconde classe	nominal
Prêts sur garanties collatérales	6 à 8 pour cent
Hypothèque A1	8
de seconde classe	nominal

ARGENT.

Argent américain (étalon)	99½ à 100
de (trade dollar)	94 à 95
Dollar mexicain	89
Doublons espagnols et Patriotes	$15 50 à —
Argent en lingots (N. Orléans)	$1 14 3/10
do (Londres)	52 3/16

a En monnaie courante. e L'once en monnaie courante.

LE CHANGE étranger est ferme.
LE STERLING est un peu plus fort.
LES FRANCS sont fermes.

Connaissement de navire et A1 clear	484 à 485
Traites de banques (sommes fortes)	— à 487
do (sommes faibles)	— à 487½
Soixante jours	
Banquiers	486½
à vue	489½
Francs de commerce	5.22½
Traites de banques, nominales	— à 5.17½
Soixante jours.	

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme. Nous cotons comme suit:

Les Banques tirant des chèques à.....$2,50 de prime par $1,000
Les banquiers tirant des chèques à.....$2,50 " "
Traites de commerce à $1 à — de prime par $1000 à—

LES ACTIONS montrent peu d'animation.

CONSOLIDÉS DE L'ÉTAT ET BONS À PRIME—Le tableau ci-après indique le cours des opérations à la Bourse dans les Consolidés de l'Etat et les Bons à prime, les premiers ne montrent qu'une petite variation et les derniers une légère amélioration.

Aujourd'hui	Consolidés de l'Etat offre	demande	Bons à prime offre	demande
10 A. M.	46¼	46⅜	32¼	32½
12 M.	46¼	46⅜	32¼	32½
Clôture 2 P. M.	46½	—	32¼	32½
Clôture d'hier	46	46½	32	32⅜

VALEURS DIVERSES—Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offre	dem.
1re hypothèque du Jackson R. R.	110¼	111
2d do dette	—	113½
Petits Consolidés de l'Etat	46½	—
Bons à prime tirés	130	132½
Bons consolidés de la ville	38	42
Serie de la ville	41	—
Cté des écoles de la ville	—	25
Mandats d'Etat, jadis 1880	71	72½
do 1884	31¼	33
Cté d'intérêt de janvier sur les Bons de l'Etat	40	50
hypot. du N. O. City R. R.	104¼	105
hypothèque des Waterwork	—	108½
Mechanics' & Traders' Bk dep Ots.	8	14
U S 4 pour cent (bis)	—	109
do (petits) New York	109¼	109⅜
U. S. 4½ p. cent	106¾	109½

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Bureau à 10 A. M.

5,000 Bons à prime	32¼
8,000 do	32⅜
12,500 do	32½
1,000 Bons à Primes tirés	130

Bureau à 12.

2 000 Bons à prime	32¼
800 U. S. 4 pour cent	106¾

Bureau à 2 P. M.

15,000 Bons à Prime	32¼
5,000 do	32⅜

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 5 juin 1880.

COTON —Les ventes aujourd'hui embrassent 1450 balles à des prix exigeant une avance de ⅛c dans nos cotes.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

Lotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inférieur nom	6 @ 7¼	
Low ordinary	8½@ 8¾	8¾
Ordinary	9¼@ 9⅝	9⅜
Strict ordinary	9⅝@ 9⅞	
Good ordinary	9⅞@10¼	10
Strict good ordinary	10¼@10½	
Low middling	10¾@11	10⅞
Strict Low middling	11⅛@11¼	
Middling	11⅜@11½	11½
Strict middling	11⅝@11¾	
Good middling	12 @12¼	12⅛
Middling fair	12⅝@12¾	12½
Fair nom	13 @ —	

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 10⅞; à Mobile à 11⅛; à Savannah à 11⅛; à Charleston à 11⅜; à Wilmington à 11; à Norfolk à 11⅜; à Baltimore à 11 13/16; à New York à 11⅞; à Boston à 12; à Memphis à 11; à Augusta à 10⅞; à Philadelphie à 12; à Cincinnati à 11¼ et à St-Louis à 11⅛.

L'Exchange rapporte: Ventes 1000 balles, y compris 450 hier après 3 h. P. M.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

		Balles
Stock en main le 1er septembre 1879		4,595
Arrivé depuis le dernier état	825	
Précédemment	1,671,020	1,671,845
Total		1,676,440
Exporté aujourd'hui	2,469	
Exporté précédem.	1,559,748	1,562,217
Stock en main, etc.		114,223
Stock (même temps l'année dernière)		40,806

Reçu depuis hier soir 367 balles contre 140 samedi dernier et 62 l'année dernière.

TABAC—Nous n'avons pas entendu parler de transaction aujourd'hui.

Les Cutting grades sont cotés à 4¾ à 5½ et pour lugs et 7 à 12 et 13c à 19c pour leaf. Pour les autres qualités nous cotons comme suit:

Low lugs	3½@ 4
Medium	4¼@ 4½
Good et Fine	4¾@ 5
Low leaf	5¼@ 5¾
Medium	6¼@ 7¼
Good et Fine	7½@ 8½
Selections	9 @10

Reçu depuis hier soir, rien; exporté, rien.

Stock en main d'après notre compte courant 1297 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 12 boucauts. Exporté 135 boucauts et 84 barils.

Nous cotons: la livre

Good Common	7 @7½
Fair	@7⅝
Good fair	@7¾
Fully fair	@7⅞
Prime	@7⅞
Strictly prime	@8
Choice	@8⅛
Seconds	7 @8
Jaune clarifié	@8⅝
Off white clarified	8¾@8⅞
Choice white clarified	9 @9¼

MELASSE—Il n'en est pas arrivé ce matin. Exporté 79 barils. Calme.

	le gallon
Inférieur	@15
Commun	@25

FARINE—Il n'en est pas arrivé ce matin. Le marché est sans changement; les hautes qualités sont en demande modérée à des prix fermes, les basses qualités sont abondantes et très calmes. Ventes 1593 barils dont 100 à $4, 25 à $4.75, 100 à $5.15, 50, 25, 25, 35, 85 et 85 à $5.25, 115 à $5 37½, 25, 40 et 120 à $5.50, 40 à $5.50, 25 à $5.62½, 25 à $5.65, 25 à $5.70, 25 à $5.85, 40 à $6.50, 78, 230 et 425 à des conditions particulières.

Nous cotons le baril

Fine	2.50 @3.00
Superfine	3.00 @3.25
Single extra	3.50 @3.75
Double extra	4.00 @4.25
Treble extra	5.50 @5.75
Family	5.00 @5.25
Choix	5.25 @5.50
Fancy	5.65 @5.87½
Patent	6 00 @7.25

Aux marchands et grossistes 50c de plus.

VIANDES SALÉES SÈCHES—Les épaules sont en faible approvisionnement. Nous les cotons loose à 4¼ à 4.40c, packed à 4⅛c sur place, et 4⅜c à arriver, clear rib sides à 6⅛ à 6¼c, clear sides à 6¼c.

Au détail épaules à 4¾c, clear rib sides à 6¾, clear sides à 7c.

BŒUF—Le bœuf se vend western à $10 le baril et $5.75 le demi-baril. Fulton Market à $7.75 à $8 le demi baril.

JAMBON—Rare et en demande. Le choice sugar cured canvassed small size est coté à 11 à 11½c, medium average à 10½ à 10¾c, large size à 10c.

GRAISSE—Nous cotons packers, en tierçons à 7⅛ à 7¼c, en barillets à 7⅛, en baquets à 8c. Au détail il faut payer ½c de plus.

BACON—Faible approvisionnement. Nous cotons les épaules à 5¼c, clear rib sides à 7 c, clear sides à 7⅛c.

Au détail épaules à 5½c, clear rib sides à 7¼c, clear sides à 7⅜c. Les épaules sugar cured uncanvassed sont en demande à 6c; les épaules canvassed sont calmes.

BREAKFAST BACON—Rare, en demande et se vend à 9c la livre.

PORC — Faible approvisionnement et en demande; le mess s'est vendu à $11.50 le baril sur place, et $11.25 à arriver; au détail à $11.75.

COW PEAS—Le mêlé se vend à 55 à 60c les mêlés, et 65 à 75c les clay. Le marché est dépourvu de whippoorwill.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'ouest supérieur à $1.04 le gallon, le rectifié de l'ouest ordinaire à $1.05, choix à $1.10. Bourbon patent à $1.25 à $1.40, straight $1.65 à $3.50.

MAIS—Bon approvisionnement et demande active. Vendu 3500 sacs dont 300 blanc mêlé et 1000 jaune mêlé à 50c, 300 blanc et 200 blanc mêlé à 51c, 300 et 500 blanc à 52c et 309 jaune à 54c le boisseau.

MAIS EN GRENIER — Exporté hier 30,000 boisseaux. Il n'y a pas de stock sur place. Le mêlé se vend à arriver à 44c, le blanc à 48c le boisseau.

BLE—Il n'y en a pas sur place. Le red winter No 2 se vend à arriver à $1.20 le boisseau.

AVOINE—Bon approvisionnement et calme. Vendu 250 et 300 sacs à 42c à 50c le seau.

SON—Bon approvisionnement mais très calme. Les prix ont fléchi de 10c les 100 livres. Nous le cotons à 80 à 85c les 100 livres. Vendu 100 sacs à 85c les 100 livres. Quelques sacs (in contravention) ont été offerts aujourd'hui, au landing, à 80c les 100 livres.

FOIN—Bon approvisionnement mais demande limitée. Vendu 150 balles choix à $21 le tonneau. Nous cotons ordinary à $16, prime $17 à $18; vendu 100 balles strictly choice à $20 le tonneau.

MOUSSE—Nous cotons la mousse grise à 1½ à 2c la livre, la mêlée à 2½ à 3c, la noire à 3½ à 4c.

VOLAILLES—Nous cotons:

	la douz.
Grosses volailles de l'ouest	$ —@ 5.00
Poules	3.25@ 3.50
Canards	3.25@ 3.50
Oies	4.00@ 5.00
Dindes	12.00@ 15.00
Grosses volailles de la Louisiane	—@ 4.00
Poulets	—@ 3.00
Canards	—@ 2.00
Oies	3.00@ 4.00
Dindes	10.00@ 12.00

ŒUFS—Nous cotons les œufs de l'ouest à 12 à 15c la douzaine, ceux de la Louisiane à 15 à 17½c.

POMMES DE TERRE—Nous cotons les pommes de terre de l'ouest à $1; les pommes de terre de la Louisiane à $2,50 à $2,75, les oignons de la Louisiane à $3,75 à $4,00; il n'y a pas de pommes sur le marché; les choux de la Louisiane à $10 à $18 les 100 têtes; la choucroute est rare et la dernière vente s'est faite à $20 le baril.

BEURRE—Nous cotons: western creamery fancy 25c, de choix 21 à 22c, de prime 20c, western dairy choice 18 à 19c, de prime 16 à 17, de good 15c, low grades 10 à 11c la livre.

CAFE—Marché calme.

Nous cotons pour les cargaisons

	la livre
Ordinaire	12¾@13
Fair	14¼@14½
Good	14¾@15
Prime	15¼@15½
Pour le détail:	
Ordinaire	13¼@13½
Fair	13¾@14½
Good	15 @15½
Prime	15¾@15⅞

Nous sommes redevables à M. E. Cottrane pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 20 mai et de New York du 1er juin 1880. Reçu 28,000 sacs. Achats pour l'Europe 2,000, pour les Etats-Unis 4,000, prix nom., stock 170,000 sacs, change 21⅛d, moyenne de la recette quotidienne 4,000 sacs.

RIZ—Calme et prix nominaux.

Nous cotons:

	la livre
Choix No 2	6¾
Commun	5 @5¼
Ordinary	5½@5¾
Fair	6¼
Good	6½
Prime	6¾

SEL—Nous cotons: $1.02½ à $1.05 le sac pour le coarse, $1.40 à $1.45 le fine, Turks Island 30 à 35c, sel de table en paquets 3 à 7c pièce, selon la grandeur.

PEAUX—Aux abattoirs:

Steer hides, 70 livres et au-dessus	8 @ 8½
au-dessous de 70 livres	6½@ 7
Kips, 14 à 30 lbs	8 @ 8½
Peaux de veaux, pièce	75 @1
Green salted de la campagne, par lb	8 @ 8½
Dry Flint	14 @14½
Dry Salted	12 @13½
Peaux endommagées 2/3 du prix	— @ —
SUIF—	
Prime City rendered par lb	— @ 6½
Country	— @ 5½
CORNES—	
Cornes de bœuf, pièce	— @ 8
de vache	— @ 2
CIRE D'ABEILLE—	
Prime jaune, par lb	19 @20
LAINE—	
Lake par lb	28 @30
Louisiana	25 @27
Burry	14 @18

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Le tableau de prix qui suit nous est fourni par MM. Allard, Bettis & Co, 131 rue Baronne:

Chevaux communs	$ 50 à $ 90
Bons chevaux de trait	90 à 120
Chevaux de monture et de voiture	125 à 200
Mulets petits et communs	75 à 100
Mulets pour rizières	100 à 125
Mulets, qualité moyenne	125 à 155
Bons mulets pour habitations	150 à 175
Mulets de choix pour ville et charroi de charbon	160 à 185

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Bœufs du Texas	842	1062	102
Veaux	805	278	94
Cochons	156	260	—
Moutons	509	....	365
Vaches à lait	4	13	11

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par liv. brute	4½@ 5
do 1re qualité	3½@ 4
do 2e do	2½@ 3
do 3e do	—@ 2
Bœufs du Texas, choix, par tête	$— 25@30
do 1re qualité	$18@24
do 2e do	$13@17
do 3e do	$— @11
Cochons, 1re qualité, par lb brute	4½@5½
do 2e do	3½@4
do 3e do	2½@3
Moutons, 1re qual., par tête	$ 4 00@$ 5 00
do 2e do	$ 2 50@$ 3 50
do 3e do	$ 2 00@$ —
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$70 00@$85 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$35 00@$65 00
Vaches du Texas avec veaux	$ — @ —
Veaux, 1re qualité par tête	$ 8 00@$ 9 00
do 2e	$ 5 00@$ 7 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$ 9 50@$10 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$ 8 00@$ 9 00

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

LUNDI, 7 JUIN 1880

Bayou Sara....E. J. GAY, à 5 P. M.
Lafourche....BELLE, à 5 P. M.
Haut du fleuve....WHISPER, à 5 P. M.
Haut du fleuve....CLARA S. à 11 A. M.
Bas du fleuve....ALVIN, à 11 A. M.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 5 JUIN 1880.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamships Amite, Costello, Pensacola
Barque (norv) Marco Polo, Grundeson, Liverpool
Goelette (mex) Zona Libre, Vera, Tuxpan

ARRIVÉS.

Barque (ang) City of St. Asaph, Williams, Gênes—Cargaison de ... pour ...

BATEAUX A VAPEUR.

St Mary, Sullivan, de Floyd
Exchange, Mathews, du Bayou Vermillon
Alvin, Scovell, du bas du fleuve
Wm Fagan, Libano, du Bayou Sara
Teneas, Cooley, de Delhi et du haut du fleuve
Martha, Bassett, du bas du fleuve
Emma Irvine, Bois, du bas du fleuve

EXPORTATIONS.

PENSACOLE — par steamship Amite..800 sacs maïs, 150 sacs son, 100 sacs avoine, 50 barils porc, 300 colis m'dises

LIVERPOOL— par barque Marco Polo..2489 balles coton

TUXPAN—par goelette Zona Libre..1046 pièces bois, 45 colis bois, 300 barils, 92 colis m'dises diverses

IMPORTATIONS.

BREME—par barque D J Watjen..11 249 dame-jeannes, 2150 vieux rails, 420 paniers bouteilles, 1005 jeux paniers, 5 caisses cuir, 296 caisses eau minérale, 255 paniers eau minérale, 20 colis m'dises diverses

Arrivages de Produits.

FLOYD — par steamer St Mary ..21 balles coton, 181 sacs graines coton

BAYOU VERMILLION—par steamer Exchange.. 2 bonnets sucre, 4 barils sucre, 20 sacs riz brut

BAS DU FLEUVE .. par steamer Alvin.. 37 barils riz

BAYOU SARA — par steamer Wm Fagan.. 6 balles coton, 1 bonnet sucre

DELHI & DU HAUT DU FLEUVE—par steamer Teneas. 21 balles coton, 180 sacs graine coton

PORT EADS — par steamer Martha .. 50 barils riz

BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine ..26 barils riz

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY — 54 balles coton, 11 bonnets sucre

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—203 balles coton, 85 sacs graines coton

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R R. 64 balles coton

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Hudson, Freeman......parti 29 mai
Steamship Chalmette, Bond......parti 29 mai
Barque Nellie May, Ross......partie 19 mai
Barque Harsburg, Hansen......expédiée 20 mai
Goelette J D Robinson, Glover, expédiée 19 mai
Barque Shooting Star Shoal, en charge 17 mai

DELAWARE BREAKWATER

Navire Elise Everett, Dunkertan, parti 28 mai

LIVERPOOL

Steamship Dereada, Haley......parti 25 mai
Steamship Historian, Lang......partie 15 mai
Barque Carnajah, Jones......partie 14 mai

GUSTEMUNDE

Barque Skolda, Crosby......partie 25 avril

WESTPORT

Barque Odin, Nott......en chargement 15 mai

BATH ME

Navire Swallow, Duncan......parti 26 mai
Navire Screamer, Cousins......parti 17 mai

CARDIFF.

Steamship Fifty Nine, Knight......parti 5 mai

GLASGOW

Barque Anna Braunschweig, Jones, expédiée avril

LYNN

Barque Triton, Scopenick......partie 9 mai

HAVRE

Barque Hazelhurst, Goudey......partie 1er mai
Barque Imperatrice Francesca Giuseppe I, Cassilich......partie 18 mai
Barque Casas, Tarongoli......partie 14 mars

ROUEN

Barque Courrier du Pacifique......partie 24 janv

BAYONNE

Barque A E Batsford, Atkinson, partie 19 mai

BORDEAUX.

Barque Alsheimo et Maria, Panama, partie 3 mai

MARSEILLE

Barque Giuseppe Lanata, Frassinetti, partie 4 mai
Barque Kras, Asbjornsen......partie 27 jan
Brick Aurora, Adema......parti 24 avril

GÈNES

Barque Samuel, Piaggiol......partie 8 avril

BRÊME

Navire Doris, Herbeth......parti 8 avril
Barque D H Watjen, Deetjen......parti 14 avril

CADIX

Barque Ole Muller, Ball......partie 15 mai

MATANZAS

Barque Casas, Tarongoli......partie 25 avril

MESSINE

Steamship Martville......parti 12 mai

GRANGEMOUTH

Barque City of St Asaph, Williams, partie 23 mars

RIO DE JANEIRO

Barque Eastern Chief, Young, expédiée 16 avril
Barque Léopold et Maria, Lascalle, partie 20 avril
Brick Stella, Johansen......expédié 9 avril

MEDAILLES

Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

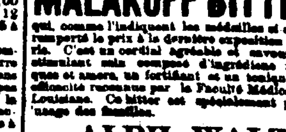

MALAKOFF BITTERS

qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques et amers, un fortifiant et un tonique d'une efficacité reconnue par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce bitter est spécialement propre à l'usage des familles.

ALPH. WALZ,
96 RUE CONTI,
PROPRIETAIRE et FABRICANT

Fièvre Jaune.—Le Bureau National de santé rapporte que ce fléau est l'empoisonnement du sang. Le meilleur remède pour purger le sang de matières malsaines est celui qui est connu sous cette appellation: "Warner's Safe Kidney and Liver Cure," employé en connexion avec les "Warner's Safe Pills." Comme préventifs de la fièvre jaune et de toutes les fièvres intestinales, ces remèdes n'ont pas d'égaux.

BUREAU

L'Abeille de la N...

Bureaux No 73 ...

NOUVELLE-...

DIMANCHE, ...

OFFIC...

Lois de l'Etat d...

PUBLIÉES PA...

Session réguli...

No 122} ...

Relative aux actions ... Cour Suprême de ... cation d'office des ... d'appel, des cours ... tout l'Etat et des c... paroisse d'Orléans, ... des articles cent ... deux cents de la Co...

Section 1. Il est d... blée Générale de l'E... que toutes les act... d'office de tout juge ... des cours de district ... ou des cours de cité ... d'Orléans, pour une d... ques spécifiées dans ... constitution de l'Etat ... instituées conformém... de la constitution, ... prême de l'Etat, par ... rie, citations et tou... poursuivies, comme ... vant les cours de dist... les cas d'usurpation ... ce qui a pu être pres... la constitution de l... sente loi.

Sec. 2. Il est dé... Que toutes ces actio... par l'avocat général ... district, au nom de l'E... et il alléguera que ce... tée sur la demande ... citoyens et contribua... dant dans la juridicti... cour dont on cherche ... et il mentionnera d... noms de ces citoye... buables.

Sec. 3. Il est dé... Que les citoyens et le... demande de qui le... auront le droit, à ... d'employer des avoca... cat de l'Etat dans la ... faires.

Sec. 4. Il est dé... Que la Cour Suprême ... sa juridiction origi... au le pouvoir d'acc... d'émettre et de fa... writs, les sommation... sions et toutes au... pourront être néce... une instruction con... un bon jugement. ... l'adopter tous les ... pourra juger conve... aient ni établis ...

Sec. 5. Il est ... que la dite cour, da... res, quand l'incompé... déclarée, provenant d'... tion ou de capacit... pre motion, ou sur ... au procès ou de tout... mande de qui le pro... de faire comparaître ... sonne et en pleine ... autre, pour répond... pertinente qui pou... pourvu que si la co... est en séance en mê... suprême devant la... être portée, la com... du juge ne sera ... moment où il pou... cour sans inconvéni... bles.

Sec. 6. Il est d... de tous ces proces... leur nature et sero... vertu d'un jur... faire des motions ... dictions de cause, d... de la même façon ... ce que des motion... faites devant l... que ce... dans les trois jour... final; et pourvu en... faites et qu'il en a... journement final ... laquelle ledit juge... rendu. A l'expira... faire ces motions, ... nouvelles audition... motion dans ce bu... sur le rejet d'une t... tion à été faite, le ... aura son effet et se...

Sec. 7. Il est ... que dans tous les ... le juge défendeur a... les frais si le juge... lui; autrement le j... sera rendu comme ... deux cent de la co...

(Signé) ...
Orateur de la Ch... tants.
(Signé) S...
Lieutenant Gouve... Sénat.
Approuvé le 10 ... 1...
Gouverneur de... Copie certi... WI...

N 123 ...

Pour pourvoir à la ... percepteur de l'enre... roisse d'Orléans ... trement dans la ... terminer leur te... devoirs et leurs ... un nouvel enreg... roisse d'Orléans ... d'un régistre de ... fluir les devoirs ... prescrire les pé... de cette loi et ... d'enregistrer le... l'Etat, et pourv... compilateurs sp...

Section 1. Il e... blée Générale de l... Qu'immédiatemen... de cette loi, le Go... le consentement ... inspecteur d'enre... roisse d'Orléans p... ans, qui occupera ... de mai 1884, et ... la suite; qui rece... mille six cents p... payable mensuel... mandat, à prend... trésor de l'Etat, ... et le dit inspecte... la paroisse d'Orlé... nommer un clerc ... par an [$1500] ... suellement, sur ... prouvé par l'ins... ment, à prendre ... sor de l'Etat non ... dit clerc remplir... assignera l'inspec... et dans l'absence ... de l'inspecteur, ... fonctions et rem... pecteur d'enreg... nommés sous les ... vront être des ... la paroisse où ils ... ront éligibles à ... dérale ou d'Etat ... pale pendant le ... dant trois mois ... terme ou après ...

Sec. 2. Il es... Que l'inspecteur ... paroisse d'Orléa... aura reçu les ... ment, comme il ... loi, procéder à ... registrement d... la dite paroisse... ouvert toute l'... matin à trois he... dimanches et ... exceptés; pend... procédant une ... pecteur d'enreg... tiendront leur ... res du matin à ... et de 4 heures ... aura le pouvoir ... soixante jours ... qu'il jugera ... le nombre ne ... les dits clercs an... tion de trois p...